

8^e édition annuelle

Le bien-être au Travail à l'épreuve de la Révolution Digitale

Entre droit à la déconnexion et super addiction à la mobilité, comment les DRH peuvent résoudre le paradoxe des nouvelles organisations collaboratives ?

Jeudi 21 septembre 2017 - Club de l'Etoile, Paris - 14h - 18h20



Sandrine Scheer
Directrice des Ressources
Humaines
Adidas France



Marc Gosselin
DRH
Crédit Mutuel Arkéa



Philippe Trimborn
Directeur de l'innovation sociale
et de la transformation digitale
Orange



Karine Favrou
Responsable Ressources
Humaines
PriceMinister

En partenariat avec :

Dechert
LLP

Lieu de la conférence :


CLUB DE L'ETOILE

LES 5+

DES CONFÉRENCES LE POINT

- 1/ Pitch de start-up pionnières
- 2/ Débats dynamiques animés par la Rédaction
- 3/ Des orateurs de très haut niveau
- 4/ Un cadre propice aux échanges
- 5/ Des lieux exceptionnels



QUI PARTICIPE ?

Entreprises tous secteurs Secteur public & secteur privé

- Directeurs des Ressources Humaines
- Directeurs de l'Innovation Sociale
- Directeurs Qualité de Vie au Travail
- Directeurs des Relations Sociales
- Directeurs Immobilier
- Médecins et Psychiatres

SAVIEZ-VOUS QUE ?

71% C'est la part des français qui estime que le télétravail est une véritable révolution que les entreprises devraient s'empresse de développer

360 C'est le nombre d'espaces de coworking en France en 2016 vs 250 en 2015

99 jours par an C'est le temps que passent les français sur leurs emails

75% de la population active sera composée de « digital natives », en 2025

Edito

Madame, Monsieur,

Au lendemain de l'élection d'Emmanuel Macron, la révolution du droit du travail est en marche ! Première mesure phare à laquelle le nouveau gouvernement s'attelle : la primauté de l'accord d'entreprise sur l'accord de branche. Il s'agira donc de relancer le dialogue social dans la lignée du mouvement d'ores et déjà initié du « co- » : **co-construction, co-création, collaboratif.**

En effet, l'un des objectifs premiers de cette **nouvelle dynamique de travail** est d'optimiser la **performance grâce à la Qualité de Vie au Travail**. D'abord adoptés sous la contrainte des Plans Santé au Travail successifs, les dispositifs de QVT et de prévention du stress sont passés du statut de gadgets à celui de vecteurs indissociables de la pérennité des organisations.

Pour autant les règles ont changé : dans une société où Snapchat règne en maître dans la culture de la génération Y, **l'instantanéité s'est érigée en culte, le nomadisme en mode de vie, la connectivité en pré-requis.** Cette obsession pour la flexibilité va pourtant à contre-courant de la Loi Travail¹, qui consacre le droit à la déconnexion. C'est là tout le **paradoxe des nouvelles technologies** facteur de progrès mais aussi pointées du doigt comme responsables du stress et du burn-out.

Droit à la déconnexion et addiction à la mobilité : stress ou pas stress ? Comment appréhender la nouvelle vague de l'Intelligence Artificielle, qui annonce la libération des tâches à faible valeur ajoutée mais en même temps suscite des angoisses liées à la robotisation et à la menace de perte d'emploi ? **Comment concilier le droit du travail et les aspirations des Millennials, notamment en termes d'engagement sociétal ?** Comment embarquer sur le même bateau toutes les générations ?

Alors dans cette néo-entreprise, comment les DRH peuvent-ils résoudre l'équation complexe de la QVT ? L'innovation dans l'aménagement des locaux est une des pistes les plus sérieuses à l'heure actuelle. La Société Générale, Danone, Sanofi... Les grands groupes s'installent de plus en plus dans des bâtiments futuristes. **Il s'agit en effet de bâtir (au premier degré) la nouvelle façon de travailler de demain.** Plus qu'un projet immobilier, c'est une occasion formidable de repenser les organisations. Il n'est plus un bureau sans son espace de **co-working pour plus de créativité et d'agilité.** D'ailleurs il n'y a plus de bureau : l'ère du **flex-office**, de l'open space pour tous et **des Sans Bureau Fixe est là !**

Le Point est très heureux de vous convier le 21 septembre prochain lors de la 8^{ème} conférence annuelle « **Le bien-être au Travail à l'épreuve de la Révolution Digitale** », afin de répondre à toutes ces questions et de bénéficier de la vision innovante des 4 start-up sélectionnées par la Rédaction.

Nous réjouissant de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Anne Jeanblanc,
Journaliste Santé,
Le Point

Programme

13h30 : Accueil des participants


14h00-14h45 : Panel 1 – DROIT À LA DÉCONNEXION VS ADDICTION À LA MOBILITÉ : STRESS OU PAS STRESS ?

Organiser votre négociation annuelle obligatoire sur le droit à la déconnexion de la Loi Travail applicable au 1^{er} janvier 2017 : comment résoudre concrètement le paradoxe du digital ?

- Quels outils mettre en place pour répondre à l'obligation de réguler les usages du numérique ? Le blocage des emails en dehors des heures de travail : arme contre l'épuisement professionnel ou source de stress supplémentaire ?
- Dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire, à quels points seront sensibles les partenaires sociaux ?
- Comment élaborer une charte sur la déconnexion ? Quelle nouvelle frontière établir entre vie privée/vie professionnelle ? Comment développer une pédagogie à l'utilisation des nouvelles technologies et s'assurer de l'exemplarité dans les différentes strates managériales, notamment le Comex ?
- Quelles dernières avancées en matière de lutte contre le burn-out ? Quelle définition de cette notion et quelle prise en charge ?

 **Karine Favrou**, Responsable Ressources Humaines, *PriceMinister*

 **Philippe Trimborn**, Directeur de l'innovation sociale et de la transformation digitale, *Orange*

 **Frédéric Tézé**, Adjoint au sous-directeur des conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail, *Direction Générale du Travail*

 **Yves Censi**, Député de l'Aveyron, *Assemblée Nationale* et Président de la mission d'information relative au syndrome d'épuisement professionnel, rapport publié le 9 février 2017



Si vous prenez soin de vos salariés, ils prendront soin de vos clients


Richard Branson,
Fondateur de Virgin



14h45-15h35 : Panel 2 – DES ROBOTS ET DES HOMMES

Ambivalence du digital, tout à la fois facteur de progrès et nouveau vecteur de stress : Comment faire des applications numériques, des outils collaboratifs et de l'Intelligence Artificielle les nouveaux alliés de la QVT en 2017 ?

- Assistants virtuels, chatbot, automatisation, Intelligence Artificielle... : A l'heure de la cohabitation croissante avec les robots, comment prévenir les angoisses des salariés ?
- Comment s'appuyer sur des communautés d'ambassadeurs digitaux afin d'accélérer la transformation digitale et susciter l'engagement au sein de l'entreprise ?
- Le Réseau Social d'Entreprise, vecteur d'intelligence collective : comment susciter l'empowerment des salariés et la cohésion ?
- Comment les nouveaux outils digitaux, collaboratifs et apps mobiles peuvent accompagner le DRH dans le monitoring du bien-être des collaborateurs ?

 **Isabelle Cerruti**, Adjointe du directeur de la transformation digitale interne du groupe, *Groupe Air France KLM*

 **Lionel Janin**, Expert Numérique, *France Stratégie* - Co-Pilote du Groupe « Anticiper les impacts macroéconomiques et sociaux de l'intelligence artificielle », *Stratégie Nationale #FrancelA*


15h35 – 16h20 : Panel 3 – LOST IN MANAGEMENT : COLLABORATEURS EN QUÊTE DE SENS


Comment s'appuyer sur la vague du collaboratif pour redonner du sens au travail, répondre aux aspirations des générations Y et renforcer l'engagement des collaborateurs ... en toute conformité légale ! Éviter les pièges de la mutation des modes de travail, des nouvelles responsabilités de l'employeur et redessiner les frontières entre vie privée/vie professionnelle

- Comment accompagner les managers de proximité pour véhiculer au quotidien les valeurs réelles de l'entreprise au-delà de la vitrine marque employeur et réenchanter l'expérience collaborateur ?
- Les clés pour relever le défi de la collaboration intergénérationnelle et inter-service
- Le mécénat de compétence : nouvel outil pour booster la fierté d'appartenance du collaborateur et fédérer les équipes. A quelles conditions ? Comment traiter juridiquement ces initiatives plébiscitées, notamment le détachement des salariés ou leur mise à disposition ?
- Fondation d'entreprise, congés solidaires, cession de RTT : la solidarité en interne pour renforcer la cohésion des équipes. Comment monitorer ces pratiques sur le plan légal ?

 **Marc Gosselin**, DRH, *Crédit Mutuel Arkéa*

 **Thibault Meiers**, Avocat à la Cour, *Dechert LLP*

 **Jacques Lecomte**, Docteur en Psychologie et Auteur de l'Ouvrage *Les entreprises Humanistes*

 **Elodie Oksman**, Directrice Associée des Ressources Humaines, *Procter & Gamble France*

16h20 - 16h50 : Pause-café / networking**16h50 - 17h20 : PITCH DES START-UP CHAMPIONNES DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL**

Réuni par Le Point, un jury d'experts a passé au crible 1 500 pépites françaises pour en sélectionner 300 qui peuvent changer les entreprises. De ce palmarès exclusif, la Rédaction vous présente les 4 meilleures de la Tech française. Elles vous présenteront chacune dans leur domaine les perspectives incroyables qu'offrent leurs innovations.

- Marie Treppoz, Fondatrice, **Welp.fr**, La 1^{ère} plateforme de mise en relation entre collaborateurs et associations caritatives
- Stéphane Bourbier, Co-fondateur & CEO, **OurCompany**, L'appli nouvelle génération qui mesure le bien-être au travail
- Julien Hobeika, Co-fondateur & CEO, **Julie Desk**, Une assistante virtuelle pour prendre vos rendez-vous professionnels
- Carole Menguy Houel, Co-fondatrice, **WiserSKILLS**, La solution 3.0 qui optimise le parcours des collaborateurs

17h20 - 18h00 : Panel 4 – BIENVENUE DANS L'ÈRE DES SANS-BUREAU-FIXE !**Entre montée en puissance du télétravail et du flex-office : comment repenser les espaces de travail comme vecteurs de performance tout en préservant l'esprit d'équipe ?**

- Temps de travail, management à distance, sécurité informatique : quelles sont les règles d'or du télétravail ? Quelles bonnes pratiques pour éviter l'émiettement de l'équipe face à des collaborateurs de plus en plus éclatés ? Quel statut juridique des travailleurs à distance et quels impacts en termes de responsabilité de l'employeur ?
- Comment repenser l'aménagement des entreprises pour s'aligner sur les objectifs de QVT et cultiver l'esprit d'innovation & l'intelligence collective ?
- Co-working, décloisonnement des espaces de travail, espaces conviviaux, green office, conciergerie 3.0 : vitrine de la marque employeur ou véritable levier de performance et bien-être ?

- Sandrine Scheer, Directrice des Ressources Humaines, **Adidas France**
- Catherine Guizol, Directeur Immobilier, organisation des espaces de travail, accompagnement au changement, bien-être des utilisateurs, Direction du nouveau projet de siège social, **Coca-Cola European Partners**

18h00 - 18h20 : KEYNOTE DE CLÔTURE : LES ROBOTS NOUS RENDRONT-ILS LE SOURIRE ?**A l'heure du tout digital et de la robotisation croissante, quelle est la nouvelle recette du bonheur en entreprise en 2017 ?****18h20 : Cocktail de clôture**

“

Les interventions ont permis d'engager des réflexions pertinentes et d'actualité en matière de qualité de vie au travail

Agnès Benguigui,
Health & Well-being
Manager,
Danone
Conférence "Stress, santé
& qualité de vie au travail"
septembre 2016

”

**LIEU DE LA CONFERENCE : LE CLUB DE L'ETOILE**

Nous vous donnons rendez-vous au Club de L'Etoile, salle atypique au design transatlantique et haut lieu de la projection privée situé à deux pas de l'Arc de Triomphe. Ce lieu mythique chargé d'histoire a accueilli les plus grandes figures du cinéma autour d'une qualité de projection et de sonorisation exceptionnelle.

Le Panel des orateurs

LES MODERATEURS



Anne Jeanblanc
Journaliste Santé
Le Point



Guillaume Grallet
Journaliste High Tech
Le Point



Stéphane Bourbier
Co-fondateur & CEO
OurCompany



Jacques Lecomte
Docteur en Psychologie
Auteur de l'Ouvrage *Les entreprises Humanistes*



Yves Censi
Député de l'Aveyron
Assemblée Nationale



Thibault Meiers
Avocat à la Cour
Dechert LLP



Isabelle Cerruti
Adjointe du directeur de la transformation digitale interne du groupe
Groupe Air France KLM



Carole Menguy Houel
Co-fondatrice
WiserSKILLS



Karine Favrou
Responsable Ressources Humaines
PriceMinister



Elodie Oksman
Directrice Associée des Ressources Humaines
Procter & Gamble France



Catherine Guizol
Directeur Immobilier, organisation des espaces de travail, accompagnement au changement, bien-être des utilisateurs, Direction du nouveau projet de siège social
Coca-Cola European Partners



Sandrine Scheer
Directrice des Ressources Humaines
Adidas France



Marc Gosselin
DRH
Crédit Mutuel Arkéa



Frédéric Tézé
Adjoint au sous-directeur des conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail
Direction Générale du Travail



Julien Hobeika
Co-fondateur & CEO
Julie Desk



Marie Treppoz
Fondatrice
Welp.fr



Lionel Janin
Expert Numérique
France Stratégie
Co-Pilote du Groupe « Anticiper les impacts macroéconomiques et sociaux de l'IA »
Stratégie Nationale #FranceIA



Philippe Trimborn
Directeur de l'innovation sociale et de la transformation digitale
Orange

Le Club de L'Etoile, 14 rue Troyon, 75017, Paris
Métro : Charles de Gaulle - Etoile

LST1709

Bulletin d'inscription

A. Le Participant

Prénom : _____ Nom : _____

Fonction : _____

Tel : _____

E-mail : _____

B. La Société

Société : _____

N° TVA intracommunautaire : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Pays : _____

Tel : _____ Fax : _____

Adresse de facturation si différente : _____

C. Tarifs

J'accepte les Conditions Générales de Ventes et je règle :

390€ HT / 468€ TTC pour tout règlement **avant le 21/07/2017**

(Soit 100€ HT de réduction)

440€ HT / 528€ TTC pour tout règlement **avant le 08/09/2017**

(Soit 50€ HT de réduction)

490€ HT / 588€ TTC pour tout règlement **après le 08/09/2017**

Tarif spécial réservé aux médecins en profession libérale : 150€ HT

/180€ TTC (le cachet du cabinet et le numéro d'ordre sur le bulletin

d'inscription faisant foi)

Tarif de groupe : contactez-nous au +33(0)1 43 12 85 55

D. Règlement

Par chèque à l'ordre de Dii en portant la mention LST1709 au dos du chèque.

Par virement à notre banque : BNP, compte N°30004 00760 00010009271/92 libellé au nom de Development institute international avec la mention LST1709 et le nom du participant

Par virement international SWIFT à notre banque : BNP AFRPPPCE, IBAN : FR7630004 00760 000 10009271 92 libellé au nom de Development institute international avec la mention LST1709 et le nom du participant.

Signature et cachet de l'entreprise

BULLETIN A RETOURNER

(accompagné de votre règlement)

Par courrier :

LE POINT-DII agency
164 boulevard Haussman
75008 Paris

Par mail :

lepoint@development-institute.com

Par fax : +33(0)1 40 06 95 26

**Ou contactez notre service client
au : 01 43 12 85 55**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés en intégralité avant l'évènement. Ils comprennent l'accès au séminaire, aux pauses café et au cocktail. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent. Conditions d'annulation et de remplacement : Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 200 € HT. Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à valider votre participation et votre inscription à notre évènement. Le destinataire des données est : Development institute international. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Clients à l'adresse suivante : service-clients@development-institute.com. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

La facture tient lieu de convention simplifiée de formation professionnelle